

MADAME Y, L'HYÈNE - CRAPULE DE COLMAR

En 2008, Nadezhda et sa Maman arrivent s'installer à Colmar fuyant Paris, où sa Maman venait de subir une grave maltraitance hospitalière.

En 2011 elle se lie d'amitié avec un femme mère de famille qui s'incrute chez elles profitant de leur isolement et solitude et, en parfaite manipulatrice, met en place un programme pour les extorquer de l'argent qu'aucune des deux n'en possédait, mais lors de ses visites assidues, elle s'est intériorisé qu'un jugement qu'elles avaient entamé contre l'État chilien, pour spoliation des œuvres d'art de leur mari et père devait bientôt aboutir. Leur avocat leur promettait des sommes d'argent conséquentes en qualité de *Provision*. L'Hyène prend connaissance et s'active à mettre en exécution son plan sinistre pour dépouiller le couple mère-fille. L'amitié récente depuis seulement quelques mois, se transforma vite en cas judiciaire quand le Directeur de leur Banque demande des explications à Nadezhda sur l'usage qu'elle fait de son découvert autorisé et sur l'identité de la destinataire des chèques des sommes conséquentes qu'elle lui verse tous les mois sans aucune raison, ce sont des sommes très conséquentes qu'elle n'en possède point, n'ayant comme seul revenu que le seul RSA et, ne disposant elle-même de quoi survivre.

C'est uniquement grâce à lui, que l'escroquerie prend fin, c'est le Directeur de la banque qui demande à Nadezhda de prendre les mesures qui s'imposent ; il l'oblige à prévenir à Madame Y que dorénavant il ne lui autoriserait plus de découvrir. L'autorisation de découvert est arrêtée et le lien d'amitié entre l'Hyène de Colmar et Nadezhda s'interrompt ipso facto.

Le Directeur de la banque stoppe avec fermeté le permis de découvert qui permettait à Nadezhda de donner à l'Hyène Colmar une aide altruiste en « *chèques-cadeaux* »

Mécontente de se voir découverte par le Directeur de la banque et, de lors, dépourvue des moyens de poursuivre son plan d'escroquerie, elle ne s'arrête nullement et met à exécution un nouveau plan pour détruire Nadezhda qui survivait depuis l'année 2000 du seul RSA. Elle dénonce Nadezhda au Conseil de Prud'hommes, en l'accusant de *Patronne abusive* et de lui devoir des sommes exorbitantes d'argent au motif d'être « l'aide-soignante » de sa mère, sans lui avoir signé un contrat de travail, l'Hyène de Colmar l'accuse d'être une « *patronne abusive* » et, se présente comme une victime de « travail dissimulé ». L'Hyène de Colmar réclame des sommes exorbitantes pour manque de contrat de travail, licenciement abusif, congés payés et, travail dissimulé.

Nadezhda crie la vérité le jour de l'audience, elle se défend avec des preuves en l'espèce, à savoir, ses relevés de banque et le recapitulatif de 11 années de RSA payés par la CAF, aux fins de lui permettre d'être la seule aide-soignante de sa mère.

Ces preuves qui font foi de la vérité, laissent stupéfaits les membres du Conseil de Prud'hommes.

La décision prud'homale fut accablante, ils ne trouvèrent aucun lien de subordination permettant de justifier aucune des accusations de l'Hyène de Colmar, et établirent qu'entre elles il n'existait aucun lien de subordination.

L'Hyène fut déboutée, par le Conseil de Prud'hommes qui lui imputa tous les frais de justice. Nadezhda gagne le Procès, mais deux années plus tard, l'Hyène refait surface, elle revient à la charge et en 2013, l'Hyène fait appel devant la Cour d'Appel de Colmar, et profitant de l'absence de Nadezhda déjà de retour à Paris avec sa mère, juste avant son assassinat, Nadezhda ignorait tout de ce nouveau procès qui écrasait la décision prud'homale, et qui réouvrait la persécution pécuniaire.

Un jour, Nadezhda trouve dans sa boîte aux lettres une enveloppe des huissiers qui mandatés par l'Hyène de Colmar, la harcèlent avec l'intention de lui faire payer des sommes exorbitantes avec le seul objectif de récupérer les sommes faussement et injustement validées par la décision en appel.

Cette nouvelle fait une récit détaillé et chronologique de l'œuvre diabolique d'une habitante de Colmar qui se fait passer pour une mère de famille respectable, mariée et divorcée plusieurs fois, selon ses dires, pour obtenir plusieurs pensions alimentaires, s'introduit sournoisement et en parfaite conspiratrice repère des vieux isolés pour essayer d'obtenir des gains à leur mort, se faisant indispensable et sympathique pour être invitée chez les uns et les autres ; elle travaille au noir en faisant de ramassage scolaire, cache son argent en deux banques allemandes et profite des avantages de toutes les aides sociales de la France et, comme abat-jour, inscrit ses enfants de ses plusieurs maris dans une école catholique.

Le portrait parfait d'un anti-héros romanesque nous est ici raconté par le narrateur en troisième personne, le même auteur de la nouvelle, où nous suivons pas à pas les méfaits diaboliques d'une citoyenne allemande qui a pris la ville de Colmar comme siège de son action criminelle. Douée des toutes les caractéristiques spécifiques d'une mythomane et manipulatrice

Elle serait sans doute un singulier objet d'étude pour un expert psychiatre et criminologue.

Face à la description d'une telle cruauté contre l'humain, cette **Madame Y l'Hyène-Crapule de Colmar**, qui fut capable d'attaquer une femme invalide en fin de vie accompagnée de sa fille, par les moyens les plus mensongers et ignobles ; nous oblige à avoir beaucoup de courage et d'espoir dans l'humanité pour sortir indemnes d'un tel récit.

115 Pp.

ISBN :978-2-916501-35-2 9782916501352



10€

En vente sur commande sur le Site Littéraire officiel de l'auteur

www.nadezhdagazmuri-cherniak.com

